

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
369
SEPTEMBRE
2022

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



**BONNE
RENTREE !**





ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental

Chères Harnésiennes, chers Harnésiens,

L'été s'achève et fut une période riche en activités !

Bien entendu pour nos jeunes qui ont pu faire le plein d'animations et de souvenirs. Plus largement pour nos concitoyens, avec les festivités proposées cet été : celles du 13 juillet, Nos Quartiers d'Été, le marché intercommunal, ou bien encore le ciné cyclo !

Je remercie chaleureusement tant les équipes d'encadrement investies auprès de nos enfants que l'ensemble des nombreux bénévoles des associations harnésiennes, et les conseillers de quartiers.

Que ce soit au travers de l'Opération Tranquillité Vacances, ou bien encore dans la gestion lors de l'épisode prolongé de la canicule, l'ensemble des agents ont répondu présent et je les remercie vivement pour la qualité des services rendus aux publics. Remercier aussi les élus qui se sont mobilisés, notamment pour lutter activement contre les tapages nocturnes !

Souligner la détermination et le travail engagé par d'autres élus pour lutter contre la désertification médicale et favoriser le remplacement de nos médecins partant en retraite.

Malheureusement, cette période aura aussi été marquée par des événements moins positifs. Au niveau national, on a pu constater les effets parfois catastrophiques du changement climatique : incendies, sécheresse, inondations. Fort heureusement, Harnes aura été épargnée. Dès 2008, nous avons, avec la majorité, axer nos efforts sur le développement durable et l'écologie. Nous voyons bien aujourd'hui que le chemin que nous avons proposé pour notre ville était précurseur. Mais beaucoup reste à faire et plus que jamais, chacune et chacun d'entre nous est concerné.

Enfin, en ce début d'année scolaire, sportive et culturelle, je vous souhaite de bonnes rentrées ! Je vous donne également rendez-vous mi-septembre, à l'occasion des journées du Patrimoine et pour les seniors, lors de notre traditionnel Banquet du Bel Age. Je vous souhaite, pour cette rentrée, de l'optimisme et de la détermination à vous accomplir dans vos projets.

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 08 CULTURE
- 09 TRAVAUX
- 10 VIE ASSOCIATIVE
- 12 SPORT
- 14 SOLIDARITÉ
- 15 JEUNESSE
- 18 CADRE DE VIE
- 20 INFOS PRATIQUES
- 22 VIE MUNICIPALE
- 23 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 369 - SEPTEMBRE 2022

MENSUEL D'INFORMATION
6200 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Delphine Fournier, Céline Lépilllet,
Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





S.O.S

BOIS DE FLORIMOND

21 12

POINT DE SECOURS PUBLIC
SAPEURS-POMPIERS

LES CONSEILLERS DE QUARTIERS FONT BOUGER LEUR VILLE !

Depuis 2011 et la création du Fonds de Travaux Urbains (FTU), les conseillers de quartiers font entendre leur voix pour réaliser des microprojets. Ces projets sont petits, oui, mais concernent le cadre de vie et la sécurité des habitants. Des thèmes importants aux yeux des Harnésiens.

Chaque année, la Région et la Municipalité de Harnes attribuent une enveloppe de 20 000 euros aux Conseillers de Quartiers afin d'améliorer le cadre de vie de notre ville. Sécurité, entretien, convivialité des espaces publics... les aménagements sont discutés entre les habitants et les Conseillers de Quartiers avant d'être étudiés pour leur faisabilité par le service technique et sont ensuite validés par les élus.

Ainsi en 2021, et grâce à l'implication des habitants et de leurs porte-paroles, les Conseillers de Quartiers, divers aménagements ont vu le jour :

- Des glissières en bois contre les deux roues motorisées entre le cimetière et la médiathèque mais aussi autour de la salle Danel.
- Des panneaux d'informations au bois de Florimond, au cimetière du 21, au complexe Mimoun et à l'entrée de Harnes côté Fouquières.
- Des bacs à fleurs au cimetière du 21.

En 2022, de nombreux projets sont prévus. Compte tenu de la fréquentation des deux musées par les scolaires de Harnes et des environs, des tables de pique-nique vont être installées. Et pour permettre aux secours de repérer plus facilement les éventuelles urgences dans le bois de Florimond, une douzaine de panneaux-secours vont être implantés. Il suffira d'indiquer, aux urgentistes, sa position par un numéro indiqué sur un des panneaux.

Et pour toujours améliorer la propreté de la ville, une quinzaine de bornes de propreté avec des distributeurs automatiques de sacs à déjections vont être installées sur les axes principaux. En fonction du budget restant, des canisites seront envisagés.

Bravo aux Harnésiens impliqués pour ces améliorations notoires !

EN CHIFFRES

20 000€ HT : SUBVENTION ANNUELLE

200 000€ HT : CUMUL DES
SUBVENTIONS DEPUIS 2012

62 : CONSEILLERS DE QUARTIERS

12 : PANNEAUX DE SECOURS DANS
LE BOIS DE FLORIMOND

15 : BORNES DE PROPRETÉ SUR
LES AXES PRINCIPAUX

RETOUR EN IMAGES

A Harnes, l'été fut riche en activités ! La Fête Nationale a fait vibrer la ville à l'heure anglaise. Du côté des enfants, ces derniers ont pu profiter des ALSH, CAJ et colonie, avant de reprendre doucement le chemin de l'école, entre stage de réussite et remise des fournitures scolaires. Le sport a rythmé la période estivale, avec «Nos Quartiers d'Été» en mode «JO 2024» ainsi que les activités organisées en amont ou encore la semaine sport santé à destination des jeunes. Côté sport toujours, le FPA et l'EHPAD ont assisté à un match au stade Bollaert, dans une ambiance de folie. Enfin, la CALL et la Municipalité ont organisé un cinéma en plein air ainsi qu'un marché itinérant.





RETOUR EN IMAGES







LA PHOTO INSTA DU MOIS
par @_romeo_2808



Rejoignez la communauté #harnesmaille et postez vos plus belles photos de la commune. Nous relayons régulièrement vos œuvres sur nos réseaux sociaux !



Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : Harnes
Instagram : #harnesmaille

L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE À L'HONNEUR

C'est aussi la rentrée pour la Médiathèque La Source! Du 3 septembre au 1^{er} octobre, rendez-vous en «Territoire en Mouvement», la nouvelle programmation axée sur l'architecture et le patrimoine, en collaboration avec Lens-Liévin Pays d'Art et d'Histoire.

- Du 3 septembre au 1^{er} octobre, exposition «Territoire en Mouvement». Partez à la découverte des grands projets contemporains de l'agglomération en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage.
- Envie d'une «grimpe au p'tit déj»? Rendez-vous à la Médiathèque le 10 septembre à 9h30. Après un café, direction le Parc des Berges de la Souchez puis le terril. 6km, environ 2h30.
- Mercredi 14 septembre et samedi 24 septembre de 14h30 à 15h30 et de 16h à 17h. Ateliers «Tous architectes». Après une projection interactive des réalisations du territoire, recréez à votre tour l'Anneau de la Mémoire ou le Louvre... Dès 4 ans. Ateliers gratuits sur réservation.
- Samedi 17 septembre à 10h30. «Petits petons lire». Vos petits loups découvrent les comptines et jeux de doigts accompagnés des bibliothécaires. 3 mois/3 ans.
- Mardi 20 septembre à 19h. «Contes à 1000 Gueules». Sur scène, un conteur et deux musiciens pour évoquer les souvenirs de mineurs. Dès 8 ans. Durée 1h15.
- Samedi 24 septembre à 10h. Spectacle «Nestor, le cirque du bout du monde». Cirque gestuel et poétique. Dès 2 ans. Durée de 30 min.
- Mercredi 28 septembre et samedi 1^{er} octobre de 14h30 à 16h. Ateliers «Maquette du Louvre-Lens». Découvrez l'histoire et les caractéristiques du site et créez votre maquette. Dès 8 ans.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 17 et 18 septembre auront lieu les Journées Européennes du Patrimoine dans nos deux musées.

Au Musée d'Histoire et d'Archéologie, le patrimoine durable sera mis à l'honneur pour éveiller à l'importance de la conservation, de la réhabilitation et de la valorisation.

L'exposition «Harnes, 1942 : entre résistance, déportation et rafles» sera visible de 10h à 12h et de 14h à 18h (elle restera par ailleurs visible du 9 au 18 septembre, les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h et sur rendez-vous les autres jours).

.....

Au Musée de l'Ecole et de la Mine, de 9h à 12h et de 14h à 18h, vous pourrez visiter les différentes salles dédiées au métier de mineur, découvrir la galerie et répondre à des quiz. Côté école, vous pourrez visiter une classe ancienne, écrire au porte-plume et participer à la traditionnelle dictée.

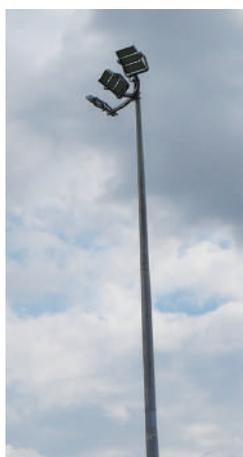
L'exposition «Si les cartes murales pouvaient parler» sera visible jusqu'au 20 octobre, dans la salle audio-visuelle. Elle présentera l'évolution des moyens de communication visuelle, d'hier à aujourd'hui.



OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

- Dès le 24 septembre 2022, la saison culturelle reprend à Harnes ! Et pas avec n'importe qui ! **Arnaud Tsamère**, le célèbre humoriste, vous attend nombreux pour son one man show «Deux mariages et un enterrement». A hurler de rire et sans modération ! A 20h30 au Centre Culturel Jacques-Prévert. Tarifs : 8,25€/5, 15€/3, 10€. Réservations au 03.21.76.21.09.
- Plus tôt dans la journée, **Nestor, le clown jongleur/fildefériste**, vous fera entrer dans son univers poétique à la croisée du théâtre corporel, du cirque et du clown involontaire. Spectacle gratuit à 10h sur le parvis de la Médiathèque La Source. Inscription par téléphone à La Médiathèque.
- **Jeffy Stars** poursuivra le show avec une véritable performance de rue. Ce street performer assure avec son **BMX** sur fond de musique vintage. Equilibre, sauts, cascades... de quoi en prendre plein les yeux ! A 10h sur la Grand Place. Gratuit.

UN NOUVEL ÉCLAIRAGE AU STADE BOUTHEMY



Depuis quelque temps, le stade Bouthemy fait l'objet d'aménagements. Après les nouveaux filets et les barrières en mai 2021, des mâts avec projecteurs ont été installés en juillet dernier.

Mois après mois, le stade de foot Bouthemy fait peau neuve. Cet été, les anciens mâts avec éclairage ont été changés et ce, toujours dans le cadre de la politique de rénovation et modernisation de l'éclairage public de la commune.

Au terme de 4 semaines de travaux, 4 nouveaux mâts ont été scellés autour du stade et supportant chacun 3 projecteurs LED. Les travaux, fournitures et main d'œuvre comprises, s'élèvent à 103 909 euros TTC.

De quoi assurer un confort optimal pour les joueurs comme les visiteurs.

DU NOUVEAU À LA RÉSIDENCE AMBROISE-CROIZAT !



Voilà deux ans, sous l'impulsion de la Municipalité et notamment de Fabrice Grunert, adjoint en charge de l'Action Sociale et du Bel Age, qu'une vague de travaux a été planifiée à la résidence Autonomie Ambroise-Croizat. Les travaux sont presque achevés et offrent de réelles améliorations.

Il y a eu du changement au sein de l'établissement ! A commencer par l'entrée. Grâce à une subvention de la CARSAT (19632 €), les deux halls d'accueil et le bureau de l'Aide Médico Psychologie ont été repeints, réaménagés avec du mobilier neuf. Fin août, la dernière touche a été apportée à ce chantier avec la pose de la nouvelle signalétique.

L'été a été chaud... et heureusement des climatiseurs avaient été installés dans les deux salles de restauration. «C'était une nécessité par ces temps de canicule», expliquait Fabrice Grunert, adjoint au Maire en charge de l'Action Sociale et du Bel Age.

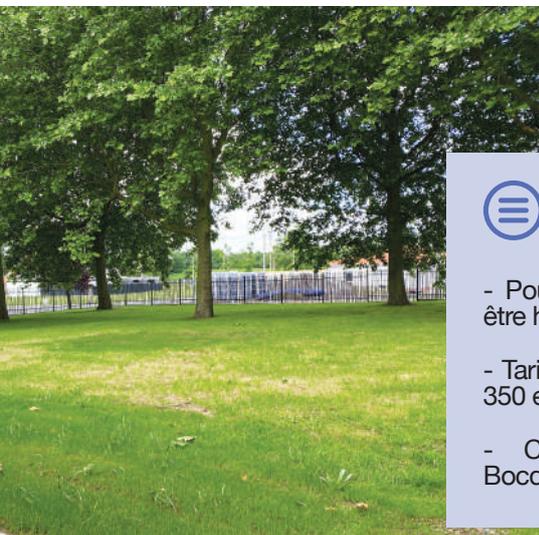
Les cuisiniers ont eu, eux aussi, quelques nouveautés avec une nouvelle plancha, une sauteuse et une friteuse. Un renouvellement du matériel qui n'est pas pour déplaire

aux cuisiniers comme aux résidents !

Mais le plus gros chantier reste la réhabilitation de l'ensemble des salles de bain et de l'électricité dans les 67 appartements de la résidence portée par le propriétaire, SIA. Les travaux ont débuté en mai 2022 et se termineront courant novembre 2022. «Nous avons travaillé de concert avec Axentia afin de proposer aux résidents des salles de bains plus adaptées à notre public», confiait Fabrice Grunert. Plus spacieuses et bien agencées, les nouvelles salles d'eau font le bonheur de nos aînés. «Je ne saurais plus m'en passer», explique une des résidentes, sourire aux lèvres.

Nul doute que ces améliorations seront saluées au prochain Conseil de Vie Sociale de la résidence.

LA SALLE ANDRÉ-LAUTEM COMPLÈTE L'OFFRE DE SERVICES



Fin juin, la salle André-Lautem était inaugurée, au sein de l'espace Préseau, permettant ainsi au Club du 3^{ème} âge de la Cité d'Orient, et aux habitants, d'occuper les lieux.

☰ INFOS

- Pour louer la salle, il faut être harnésien
- Tarifs : 200 euros / jour ou 350 euros / week-end
- Contact : Christophe Bocquillon - 03.21.79.42.79

A travers la construction de ce nouveau bâtiment, l'idée du vivre-ensemble se concrétise.

Ce nouvel espace modulable s'intègre parfaitement dans l'environnement, avec des niveaux d'isolation et de gestion énergétique optimums.

Le bâtiment, d'une emprise au sol de 213,80m², comporte une salle de réunion de 126m² séparable en 2 parties par une cloison mobile (une première partie de 80m² et une seconde de 46m²). Sont mis

à disposition : tables, chaises, frigidaires, lave-vaisselle et appareils permettant de réchauffer les plats.

Conçue pour accueillir 80 personnes, elle dispose de toutes les normes pour Personnes à Mobilité Réduite.

Son espace vert est un réel atout qui permet de profiter pleinement de ce site, sécurisé et clôturé.

Les utilisateurs réguliers du Club du 3^{ème} âge apprécient les lieux. Le Président, Daniel Delacroix, est ravi d'avoir intégré cette nouvelle salle. La climatisation, les grands espaces, la cuisine et les facilités de stationnement sont de réels atouts pour lui !



☰ DU RENOUVEAU POUR LE GACH !

Depuis 1975, le GACH propose de découvrir la peinture entre passionnés. Dans un souci d'élargir son public, l'association s'est livrée à une évolution de ses activités. Tour d'horizon...

A l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée début juillet, Dany Buquet a remplacé Edith Bondois à la Présidence, tandis qu'Isabelle Lucas et Murielle Duquesnoy ont été élues respectivement Secrétaire et Trésorière de l'association.

Ce renouveau passe également par un élargissement des activités proposées. Ainsi, il sera désormais possible de s'essayer à la poterie, la peinture sur verre, la broderie ou encore la création artisanale. Curieux, n'hésitez plus ! L'association propose 3 séances gratuites pour essayer.

Contact : 06.69.13.56.16. Cotisations : 18€ Harnésiens - 22€ extérieurs - 30€ pour les couples. Séances chaque lundi, de 17h30 à 19h30, à la salle Danel.



DÉCOUVREZ TRADITION & AVENIR À L'OCCASION DE LEURS 40 ANS !

Nous vous en parlions dans la gazette de mai, l'association Tradition & Avenir fêtait ses 40 ans d'existence en 2021. En juin 2022, les festivités ont débuté en hommage à la première répétition de la chorale de mars 1982. La suite des opérations est prévue pour octobre. Suivez le guide !

- **Le 21 octobre** - Vernissage de l'exposition des 40 ans de l'association Tradition & Avenir. L'occasion de présenter les talents et hobbies des adhérents. A la salle des fêtes. Événement ouvert aux adhérents et leurs invités.

- **Le 22 octobre** - Journée «Couleur Pologne en Terre Harnésienne». Toujours à la salle des fêtes et cette fois-ci ouverte à tous ! 8 associations polonaises locales et des environs (Opieka, Educapol, Harnes/Chrzanów, Les Amis de Kujawiak, L'Harmonie de Harnes, Kapela Wiosna de Dourges, Iskra de Dourges, Gorale de Dourges) animeront des ateliers et proposeront des animations musicales. Découvrez les Pierogi, les Chrzucziki, la langue et la civilisation polonaise, le coloriage de costumes polonais et le découpage de fleurs slaves.

- **Le 23 octobre** - Messe à 10h avec la Chorale de l'association Tradition & Avenir, à la chapelle du sacré cœur. Dès 12h30, repas dansant avec menu typiquement polonais et animé par l'orchestre Heleniak, à la salle des fêtes. Informations et inscriptions auprès d'Anne-Marie Strozyk au 06 64 27 45 31.

La chorale recrute ! N'hésitez pas à venir découvrir la chorale de Tradition & Avenir lors de la journée porte ouverte du 22 septembre à 19h30, à la salle Chopin. Nul besoin de savoir parler ou chanter en polonais.



LES JARDINS FAMILIAUX, TOUJOURS AUPRÈS DES ÉCOLIERS

Faire découvrir les joies du jardinage et l'importance de la nature est un enjeu important pour l'association «Les Jardins Familiaux Éducatifs Harnésiens».

Depuis 2001, de nombreux jardiniers passionnés cultivent la terre harnésienne en toute convivialité et partagent leur savoir avec les petits écoliers de la commune.

L'année scolaire 2021-2022 aura été un bon cru ! Dans le cadre d'un partenariat avec 2 écoles de la commune et le soutien technique de la Municipalité, une parcelle composée de 16 carrés potagers, un chalet, un jardin perdu, le début d'un verger et un bassin aquatique ont été créés.

Les enfants ont participé à la conception d'objets techniques (moulins à vent, nichoirs, tuteurs...). Le tout, supervisé par l'association, avec comme doctrine le respect de la nature et l'importance de la biodiversité.

Enfin, coup de chapeau à l'association pour la délivrance de nombreux paniers de fruits et légumes, qui ont notamment pu être cuisinés par les enfants.

2022-2023 promet aussi d'être riche de projets !



DÉBUT DE SAISON

POUR LES CLUBS NATIONAUX !

Direction les vestiaires pour les clubs sportifs harnésiens. La majorité des joueurs a déjà repris les entraînements en août et septembre sonnera la cloche pour tous. Petit tour d'horizon des nouvelles recrues et des objectifs de chacun.



HARNES HANDBALL CLUB

Bienvenue à Gaël Monthurel !

Arrivé en juin d'Epinal, Gaël Monthurel, nouvel entraîneur du HHBC, prend ses marques. «C'est ma première expérience sur un club totalement féminin. J'entraînais des gars puis j'ai commencé à entraîner des filles à Bergerac, Epinal. Tout se passe bien, résume Gaël Monthurel. Aucune blessure à la préparation. C'est toujours ce qu'on redoute à la reprise. Concernant les objectifs, les filles ayant fait une bonne saison l'année dernière en terminant 5^{ème} du championnat, les exigences seront plus grandes. Il nous faut réussir à maintenir un bon niveau, continuer la détection et la formation des jeunes. Développer le club aussi et mettre en place un projet d'accession en 2^{ème} division féminine pourquoi pas dans 2 ans. Pour l'instant, je suis vraiment satisfait de leur investissement, leur état d'esprit. Et on a la chance d'avoir de belles installations». Prochain match le 17 septembre à Harnes contre Chambray.



HARNES VOLLEYBALL

Bienvenue à Bertrand Snöeck !

Après une fin en apothéose pour le HVB, le club rempile pour 2022-2023 avec un nouveau Président Bertrand Snöeck et pas mal de nouvelles recrues. Loïc Bouanda, entraîneur, a repris le chemin des entraînements début août avec les nouveaux joueurs : «Notre objectif est d'apprendre à se connaître et vivre ensemble durant les entraînements. Le championnat va commencer et il nous faut bien aborder les trois premiers matches afin d'être bien classé et d'accéder aux play-off sur la 1^{ère} phase. Le HVB compte 4 niveaux plus les jeunes du club que j'ai intégrés dans l'effectif». Le HVB c'est aussi un nouveau staff pour un nouveau souffle, de nouvelles idées pour faire grandir le club. «Ça fait deux ans de suite qu'on est champion de France. Sur le plan sportif, c'est carré. C'est plus le plan extra sportif avec les jeunes et les seniors qu'il faut améliorer.» Premier match le 24 septembre à domicile contre Grenoble.



VOLLEYCLUB HARNÉSIEEN

Recrues, objectifs de saison : zoom sur le VCH !

Du côté du VCH, de nouvelles recrues viennent aussi apporter un nouveau souffle au club présidé par Jocelyne Machenski. Les objectifs seront d'accéder aux Play-off puis à la nouvelle division. Le VCH entend bien rester au deuxième niveau national. A noter qu'un nouveau niveau «Elite Access» a été créé. Dès octobre les joueuses se lanceront chaque week-end dans la coupe de France Jeunes. Les nouvelles recrues sont : Sabrina Germanier (passeuse) ; Rafaella Bernardes Pattalo (R4) ; Raquel Pereira Dos Anjos (pointue). Elles rejoignent Chloé Sénéchal (centrale) ; Stéphanie Fotso (centrale) ; Laura Biro (centrale) ; Lilou Plantin (passeuse) ; Caroline Clément (libéro) ; Léa Acks (R4) ; Helena De Castro (R4) et Kama Diarra (R4). 5 jeunes ont également été recrutées.



UASH

Zoom sur les objectifs de saison...

L'UASH, présidée par Christophe Bocquillon, a débuté les entraînements le 1^{er} août dernier. Après une saison 2021-2022 en demi-teinte, les objectifs pour 2022-2023 sont évidemment de sortir la tête de l'eau. «*Nous avons subi beaucoup de départs suite à la descente de l'équipe 1^{ère}. Une dizaine de nouveaux arrivants comblent l'effectif et l'objectif, pour cette nouvelle saison, est de reconstruire et de maintenir nos deux équipes senior. Deux nouveaux coaches sont d'ailleurs arrivés cet été, Jérôme Saillot et Karim Tahar-Chaouch, et apportent un nouveau souffle*», souligne Christophe Bocquillon. Quant aux jeunes, «*nous continuerons le travail mené depuis des années avec le renfort d'Hervé Arsène pour la formation*». Ancien directeur du Centre de Formations de Lens et Champion de France 98 du RCL, l'ancien footballeur professionnel est une recrue de taille. Le 28 août a eu lieu le premier match du tour de coupe de France à Vendin. Le championnat reprend le 18 septembre.



SPORT NAUTIQUE HARNÉSIEEN

Objectif : arriver sur le podium !

Le SNH a également repris du service cet été. Akos BIRO, coach, et ses joueurs ont débuté les entraînements. Le sportif reste positif sur l'objectif à atteindre. Semblable à celui des autres clubs, il s'agira d'«*arriver sur le podium !*», reprend Catherine Pouchain-Gumez, Vice-présidente du SNH.

Pour cette nouvelle saison, le club nautique accueille aussi un nouveau joueur serbe, Aleksandar PESTERIC, qui a joué les deux dernières saisons en Pro A à Reims.

Prochain match le 24 septembre contre Bordeaux.



LE SPORT À HARNES C'EST...

- 29 associations sportives, avec 28 disciplines : cyclo, aikido, tir à l'arc, pétanque, escrime, gym, chasse, handball, musculation, tuning, volley, jogging, judo, pêche, pêche sous marine, nage avec palme, tir sur cible subaquatique, plongée, randonnée, rallye, scooter, tennis de table, gym douce, natation, waterpolo, tennis, football et colombophilie.

- 9 équipements sportifs : salle Maréchal, salle Borotra, salle de musculation, une piscine municipale, salle Bigotte, salle Dorémieux, salle Sowinski, salle Jacques Leroy, salle Baille Lesire et 2 stades : Bouthemy et Raymond Berr.

- Elu aux sports et aux associations : Sébastien Lysik
- Directeur des sports : Jean-Charles Dec
- Responsable du service des sports : Gérard Tinchon
- Responsable du Service d'Aide à la Vie Associative: Amélie Jasiak.

DES PASS'

POUR RENOUER

AVEC LE SPORT !

Escrime, tennis, natation... quel sera votre prochain sport ? A Harnes, l'offre est riche et variée. Petit rappel sur les réductions possibles grâce aux Pass' Sports de l'Etat et de la CALL.

Vous pensez inscrire vos enfants dans un club de sport en cette rentrée ?

Saviez-vous que vous pouviez obtenir 80 euros sur votre abonnement ?

La CALL reconduit son dispositif qui a permis, l'an dernier, à plus de 11 600 jeunes de s'inscrire dans un club avec cette aide financière.

Jusqu'au 31 décembre 2022, éditez votre pass'sports sur <https://passsports.agglo-lenslievin.fr>. N'oubliez pas de vérifier que votre club est éligible à l'opération. Bénéficiez ainsi de **30 euros** de réduction pour l'inscription de votre enfant de moins de 18 ans dans un club sportif partenaire.

Et bonne nouvelle, les 30 euros sont cumulables avec l'allocation gouvernementale de rentrée sportive de **50 euros** (selon éligibilité). Plus d'informations sur <https://www.education.gouv.fr/le-pass-sport-323333>.

A LA RÉSIDENCE AUTONOMIE, L'AVIS DES USAGERS COMPTE !



Cet été, la résidence autonomie Ambroise Croizat a élu les membres de son Conseil de Vie Sociale. Après une formation assurée par Céline Durville, de la société CDC Contact, les représentants du Conseil ont désormais la tâche de centraliser les besoins et demandes des usagers.

Demander l'avis des usagers est de plus en plus courant dans la vie de tous les jours. Pour améliorer l'offre, quelle qu'elle soit.

La résidence autonomie Ambroise Croizat n'échappe pas à cette règle. Cet été, le Conseil de Vie Sociale a été élu pour 3 ans au maximum.

Qu'est-ce qu'un CVS ?

La loi du 2 janvier 2002 rend obligatoire la création d'un CVS dans tout établissement. C'est un lieu d'écoute et de proposition, précisé par le décret du 25 mars 2004. C'est

un lieu d'expression qui permet aux usagers, à la direction, aux résidents et à leurs familles de communiquer et d'échanger sur l'ensemble des conditions de vie, de soins et d'hébergement, de restauration, de vie sociale et d'animations... Le CVS doit se réunir 3 fois par an au minimum. Le premier aura lieu en septembre. «*L'idée c'est de tenir les CVS juste avant les conseils d'administration pour que les demandes et propositions soient étudiées dans la foulée*», rappelle David Jasiak, directeur de la résidence.

Voilà un moyen fiable d'impliquer le personnel, les résidents et leur famille et ainsi pousser au maximum le bien-être collectif.



LA VILLE DE HARNES SE MOBILISE POUR MAINTENIR L'OFFRE DE SANTÉ !

Favoriser un accès aux soins de qualité et de proximité pour les Harnésiennes et Harnésiens a toujours été une priorité pour les élu.es. Pour exemple, dès 2008, la mise en place du **Car Senior** visait l'accompagnement de nos aînés à leurs rendez-vous médicaux. En témoigne, également, l'accompagnement de plusieurs projets tels que l'installation d'un **nouveau cabinet dentaire**, la récente **maison de santé** en centre-ville,...

Malgré tout, si **la commune se mobilise** déjà depuis quelques années avec le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé en prévision du départ à la retraite de plusieurs médecins de notre commune, cette problématique, touchant l'ensemble du territoire national, pose les questions de l'accès aux soins de proximité, du suivi des pathologies graves, de l'augmentation des délais d'attente pour l'obtention de rendez-vous,...

C'est pourquoi **Annick WITKOSWIKI**, Adjointe au Maire, et **Jean-Marie FONTAINE**, Conseiller municipal, s'impliquent totalement sur cette question majeure et **mettent tout en œuvre** pour favoriser la venue et l'implantation durable de nouveaux professionnels de santé.

Dans ce cadre, un **partenariat actif** est en construction avec la CPTS Beaumont Artois (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé). Des contacts sont également établis avec FILIERIS afin de développer éventuellement leur contribution à une offre de santé sur le territoire de la commune.

Un dossier important, sur lequel la municipalité restera mobilisée et ne manquera pas de vous tenir informés !



Retrouvez l'intégralité des photos sur la page Facebook de la ville !

C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE !

Jeudi 1^{er} septembre, les 1336 élèves harnésiens ont repris le chemin de l'école, pour une nouvelle année scolaire. Ils ont pu constater des changements au sein des écoles. Zoom sur les investissements réalisés par la Municipalité.

Des travaux de peinture ont été réalisés par les agents du service technique, dans les écoles Curie, Diderot et Zola (classes, dortoir et sanitaires), pour la somme de 8000 euros.

Du mobilier scolaire a été acheté pour la somme de 25 756,97 euros. Afin d'équiper une nouvelle classe (ouverture) à l'école maternelle Barbusse, la commande du mobilier scolaire s'élève à 8 656.12 euros. Pour les autres écoles, il s'agissait de renouveler le mobilier vieillissant. Aussi, les écoles Langevin, A. France, Zola, Jaurès et Diderot se sont vues équiper de mobilier flambant neuf, pour la somme de 17 100,85 euros !

Par ailleurs, des bancs extérieurs ont été achetés pour les écoles Diderot et Pasteur (2 500 euros) ; et la literie des écoles maternelles Langevin, Barbusse et Louise Michel a été renouvelée pour un budget de 2 424,43 euros.

Une laverie (ex garderie Pasteur) a été créée pour la somme de 25 374,50 euros (rénovation électrique, plomberie, mobilier, lave-linge et sèche linge professionnels).

Enfin, concernant le budget alloué aux écoles : Pour les élémentaires, un budget de 44,66 euros est attribué à chaque enfant ; et pour les maternelles, un budget de 37,61 euros par enfant.

La jeunesse est une priorité pour la majorité municipale, en témoignent ces investissements !

EN CHIFFRES

1336
ÉLÈVES

64 055,90 €
INVESTISSEMENT

55 689,50€
BUDGET POUR LES ÉCOLES

10
NOMBRE D'ÉCOLES

25 756,97 €
ACHAT DE MOBILIER

(PRESQUE) ZÉRO DÉCHET DANS LES CANTINES !

Mi-juin, la Municipalité et la société de restauration Dupont Restauration proposaient un défi de taille pour les petits harnésiens qui fréquentent les 4 restaurants scolaires de la commune. Réduire ses déchets !



Réduis les déchets de ton restaurant ! Tel était le leitmotiv de ce challenge proposé sur les 4 sites harnésiens : le centre Henri Guillard, Belle Vue, Bella Mandel et la salle Brevière.

En moyenne 600 repas sont servis chaque jour dans ces 4 restaurants scolaires. Imaginez le poids des déchets récoltés d'ordinaire ! Ce challenge aura mobilisé tout le monde. De la Municipalité, la société elle-même jusqu'aux employés de service.

Et les petits n'ont pas rechigné à terminer leur assiette... pour une fois ! Gagnés par le goût du défi, les petits ont joué le jeu et surveillaient régulièrement le poids des déchets de leurs adversaires des écoles concurrentes.

Au-delà de sensibiliser les petits au gaspillage, les conclusions de ce challenge permettront à la société de restauration d'adapter les menus et les portions.

Quant aux écoliers, on espère qu'ils garderont les bons réflexes chez eux comme à la cantine !

CENTRES DE LOISIRS - PENSEZ AUX INSCRIPTIONS !

Les centres de loisirs de la Toussaint se dérouleront du 24 octobre au 4 novembre inclus.

Les inscriptions s'effectueront du 21 septembre au 12 octobre inclus. *Attention, il n'y aura pas de centre de loisirs les lundi 31 octobre et mardi 1^{er} novembre en raison de la Toussaint.*

Les petits de 2 à 9 ans seront répartis sur le centre Henri Guillard tandis que le CAJ (10 à 17 ans) se déroulera au centre Bella Mandel.

Concernant le thème, le sport sera à l'honneur avec une trame sur les Jeux Olympiques.

Infos : Service Enfance-Jeunesse - 03.21.79.42.79 - enfance-jeunesse@ville-harnes.fr



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES RECRUTE !



Tu as entre 9 et 12 ans et tu rêves de t'impliquer dans la commune ? La Municipalité crée un Conseil Municipal des Jeunes. On te dit tout pour t'inscrire.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se met en place à Harnes. C'est quoi ? Un moyen pour les jeunes de s'exprimer, d'agir et de participer à la vie démocratique de notre ville.

Si tu aimes l'échange, l'animation, le débat, tu es le/la bienvenue ! Tu seras force de proposition et de décisions sur des thématiques fondamentales comme l'environnement, le cadre de vie, la place de la jeunesse sur le territoire...

Évidemment tu seras accompagné par le Maire de la ville et l'élue en charge de la Petite Enfance, la jeunesse et l'Education.

Le dispositif s'adresse aux jeunes Harnésien(ne)s de 9 à 12 ans scolarisé(e)s à Harnes. Il faut t'inscrire sur les listes électorales et déposer ta candidature en Mairie ou dans ton établissement scolaire.

- *Dépôt des candidatures : du 26/09/2022 au 07/10/2022*
- *Vote et annonce des résultats : 20/10/2022*
- *Installation du CMJ : 04/11/2022*
- *Infos : Service Enfance-Jeunesse - 03.21.79.42.79 - enfance-jeunesse@ville-harnes.fr*

VOTEZ POUR LE PROGRAMME DE LA COLONIE D'ÉTÉ 2023



La Municipalité souhaiterait recueillir votre avis en vue d'élaborer la programmation de la colonie l'été prochain. Chers parents, vous êtes naturellement les mieux placés pour répondre à ce sondage !

Pour participer, rendez-vous sur la page Facebook de la ville («Harnes officiel») jusqu'au 18 septembre et donnez votre avis sous la publication épinglée «le Grand Sondage spécial colo d'été».

La première question porte notamment sur l'âge minimum des enfants tandis que la seconde vous invite à choisir la destination rêvée (plage, montagne ou campagne).

Nous comptons sur votre participation !

Infos : Service Enfance-Jeunesse - 03.21.79.42.79 - enfance-jeunesse@ville-harnes.fr

HAIES ET TROTTOIRS, ÇA S'ENTRETIENT !

Saviez-vous qu'il existe un règlement concernant l'entretien des haies et trottoirs ? On fait le point sur les bonnes pratiques.

Tailler une haie, soyons francs, est toujours une corvée. Pourtant c'est votre devoir. Lorsqu'il s'agit d'une haie mitoyenne, l'entretien est à la charge des deux parties. Pourquoi ne pas vous arranger avec votre voisin en alternant et en vous proposant durant ses vacances ? Ou encore acheter/emprunter le matériel à deux ? Les branches d'arbres qui dépassent chez votre voisin sont aussi de votre ressort. Il vous appartient de les tailler et votre voisin n'a pas le droit d'y toucher.

Concernant les trottoirs, sur arrêté départemental, dans toutes les rues, voies publiques et passages privés, propriétaires et locataires sont tenus de balayer depuis le mur du logement jusqu'au caniveau, qu'il y ait ou non un trottoir.

Vous êtes également tenus de désherber/démousser les bordures de votre propriété.



LA PROPRETÉ URBAINE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Force est malheureusement de constater, qu'ici et là dans la Cité, de nombreuses incivilités sont à déplorer. Dépôts sauvages, adventices, mégots de cigarettes et crottes de chiens laissés dans les espaces publics dégradent les paysages et l'image de notre Ville ! Nous avons tous notre part de responsabilité !

Munis de pinces, sacs poubelles et autres matériels, dont leur nouveau aspirateur à déchets, les 7 agents (5 temps plein et 2 contrats 20h) de la «brigade propreté» sillonnent la commune, quelle que soit la météo, ramassant le moindre déchet et désherbant manuellement les caniveaux et trottoirs. Leurs tâches sont répétitives : les incivilités de certains usagers les obligent à nettoyer chaque jour les mêmes endroits. Les 300 kgs à 1 tonne de déchets ramassés chaque jour, soit 2 à 8 tonnes hebdomadaires, sont évacués vers des sociétés de traitement, dont la facture s'élève déjà à 18 799,39€ pour 2022. Une somme conséquente qui ne peut pas être investie dans d'autres projets.

Pour rappel, la collecte des emballages ménagers recyclables (poubelle jaune)

s'effectue le mardi dès 13h ; celle des ordures résiduelles, le lundi dès 6h ; et les végétaux, le vendredi (jusqu'au 25/11) dès 6h. Le verre, recyclable à l'infini, quant à lui, doit être déposé dans les bornes d'apport volontaire disposées sur le territoire. Depuis le 1^{er} janvier, les encombrants doivent être amenés en déchetterie.

STOP aux déjections canines !

Ramasser les excréments de son compagnon à 4 pattes lors de ses promenades est un devoir citoyen. Des distributeurs en forme d'os sont disponibles à l'accueil de la mairie. Prochainement, 15 bornes de propreté avec canisacs et corbeilles seront installées ; et des canisites seront aménagés, dans le cadre du FTU.

Petits mégots, grands impacts...

Jeter un mégot par terre semble être une pollution anodine pour certains. Plus d'une décennie est nécessaire pour qu'il se décompose. A lui seul, un mégot pollue 500 litres d'eau dans laquelle il relâche des substances particulièrement toxiques, dont de l'arsenic ou encore de l'ammoniac. Il s'y fragmente même en micro-plastiques, causant des ravages sur les écosystèmes et la biodiversité. C'est pourquoi il nous faut agir dès maintenant. Des cendriers de poche sont disponibles à l'accueil de la mairie.

La Municipalité, qui travaille de concert avec des partenaires institutionnels et associatifs, sait pouvoir compter sur chacun d'entre vous !

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : ON RESPECTE LA RÉGLEMENTATION !

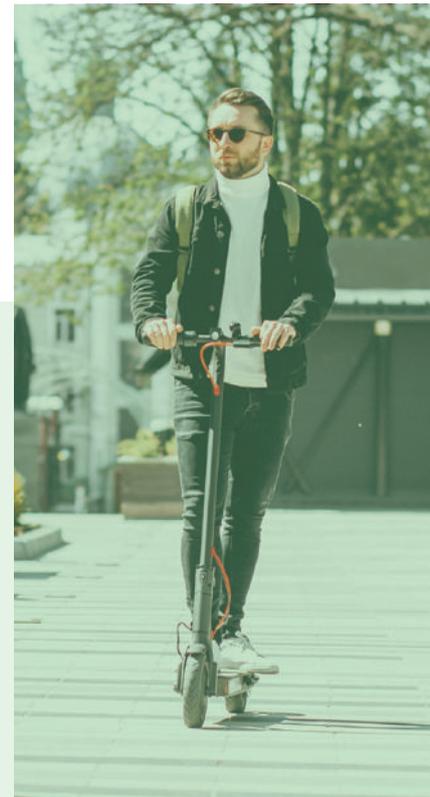
La trottinette électrique est largement plébiscitée comme moyen de locomotion par les jeunes, et donc de plus en plus présente en agglomération. Savez-vous qu'elle est soumise à diverses obligations et interdictions au même titre que les vélos ou les véhicules ? On fait le point pour circuler en toute légalité et surtout en toute sécurité.

Les trottinettes électriques sont des EDPM (Engins de Déplacement Personnel Motorisés), tout comme la gyroroue, l'hoverboard et le gyropode. Le décret n°2019-1082 du 23 octobre 2019 – article 3 R311-1 alinéa 6.15 définit un EDPM comme un véhicule sans place assise pour le déplacement d'une seule personne sans marchandise, équipé d'un moteur non thermique ou d'une assistance non thermique et dont la vitesse est comprise entre 6 et 25km/h.



- Dès 12 ans.
- Hors agglomération sur les pistes cyclables et les voies vertes.
- En agglomération, sur les pistes et bandes cyclables, sur les routes limitées à 50km/h et en l'absence d'espace cyclable, sur les aires piétonnes à une allure maximum de 6km/h en respectant le piéton.
- Avec un klaxon audible à 50m, des freins, un gilet haute visibilité. En cas de visibilité insuffisante (amende de 35 euros) et des catadioptres (blanc à l'avant, rouge à l'arrière et orange sur les deux côtés).
- Sur les routes limitées à 80km/h avec un casque, une tenue homologuée à haute visibilité et les feux de signalisation allumés.

Pensez à l'assurance, elle est obligatoire !



- Circuler sur les trottoirs (amende de 135 euros).
- Débrider l'engin (amende de 135 euros).
- Transporter un passager, absence de gilet ou équipement rétro-réfléchissant lorsque la visibilité est insuffisante, tracter une charge avec l'engin ou se faire remorquer (amende de 35 euros).
- Utiliser avant l'âge de 12 ans (amende de 135 euros).
- Porter ou utiliser des distracteurs (téléphone, casque audio, écouteurs...) (amende de 135 euros).
- Circuler à plus de 25km/h sur le domaine public (amende de 1500 euros).



Le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé. Vous pouvez également vous équiper de genouillères, coudières et gants.



Tout comme les trottinettes, les monoroues, gyropodes, hoverboards, etc, sont considérés comme des véhicules terrestres à moteur et leur usage est réglementé.

ETAT CIVIL

Naissances : Mia MICHEL, née le 21 juillet - Trévis LEROY, né le 22 juillet - Sania AATAR, née le 22 juillet - Adel BAUANDA, né le 31 juillet - Angelina BAJRAMOVIC, née le 6 août - Achil DEBRUYERE BARBEY, né le 6 août - Léandre KUBACKI, né le 11 août - Soël CORDONNIER, né le 11 août - Tào LAVALARD, né le 14 août - Max Laurena MOLMY, née le 17 août - Istina WERWINSKI, née le 17 août - Kenzo BOTTIN, né le 21 août.

Décès : Philippe MERIAUX, 61 ans - Jean BIRMANN, 74 ans - Lucien ARGENTINO, 62 ans - Berthe WATERLOT veuve de Georges CUVILLIER, 86 ans - René LORTHIOS, 90 ans - Monique JORANT 76 ans - Fernande DUJARDIN veuve de Patrick LEFEBVRE, 71 ans - Augustin BAILLEUL, 84 ans - René GORGOL, 71 ans - Danielle BAUDUIN veuve de Robert DESPREZ, 83 ans - Iréna SZUMIŁOWSKI veuve de Jean MICHALAK, 93 ans - Christian LORTHIOS, 70 ans - Isabelle DEFRENNE, 66 ans - Alfréda DELCLITE veuve de Louis KUFNER, 95 ans - Agnès SKRZYPCZAK veuve de Marcel POULET, 94 ans - Mostefa DJEDIR, 90 ans - Andrée NAPOLEONE épouse de Serge LAMMERTYN, 72 ans.

Mariages : Vendredi 12 août : Marie Thérèse CHIVOT et Erico PUGGIONI. Samedi 13 août : Sylvie MASI et Hervé LÉTOQUART. Samedi 20 août : Valérie LECOCQ et Vincent LEFEBVRE. Samedi 27 août : Eléonore GRANO et Maxime DREZE - Gwendoline POTEAUX et Geoffroy DUCHET.

A BICYCLETTE !

Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement accentue son soutien à l'**achat de cycles mécaniques et électriques** et encourage la pratique du vélo, qui constitue un mode de transport plus propre et plus économique. Aussi, du 15 août au 31 décembre 2022, les aides à l'achat d'un vélo sont étendues et plus faciles d'accès ! Le bonus écologique «vélo à assistance électrique», passe de 200€ à **400€ maximum**. La prime à la conversion passe quant à elle de 1500€ à **3000€ maximum**. Elle est accordée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion, en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule motorisé. *Retrouvez les dispositifs du plan «vélo et mobilité active» sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/velo-et-marche>*

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (le mardi jusqu'à 18h00).
(Les services urbanisme, jeunesse et ressources humaines accueillent uniquement sur rendez-vous).
Renseignements : 03 21 79 42 79.

PERMANENCES DES ÉLUS

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes, Vice-Président à la CALL
Conseiller Départemental

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie

Valérie PUSZKAREK

Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie

Dominique MOREL

Finances, cadre de vie et affaires générales

Sur rendez-vous, en Mairie

Annick BOS-WITKOWSKI

Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, au CCAS

Jean-Pierre HAINAUT

Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*

Corinne TATÉ

Développement durable et économique

Sur rendez-vous, en Mairie

Fabrice GRUNERT

Affaires sociales et bel âge

Le jeudi, de 14h à 18h, sur rendez-vous au CCAS

Sébastien LYSIK

Sport et vie associative

Sur rendez-vous, en Mairie

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

50 ANS DE MARIAGE POUR LES ÉPOUX SERRANO

Les époux Serrano ont renouvelé leurs vœux le 23 juillet dernier célébrant ainsi leurs noces d'or. Les époux s'étaient mariés le 22 juillet 1972.

Après 50 ans de mariage, c'est entourés de leurs proches qu'ils ont vécu l'évènement.

Bravo pour ces belles années et rendez-vous dans dix ans pour les noces de Diamant !



FORMATION BAFA EN VUE !



Tu aimes les métiers de l'animation ou tu cherches un job en centre de loisirs durant les vacances scolaires ? Le BAFA est un diplôme reconnu qui te confèrera le petit «plus» sur ton CV !

La ville de Harnes, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, organise une formation générale BAFA en demi-pension, du 22 au 29 octobre 2022 ; ainsi qu'une formation d'approfondissement (thème : animation sportive) en demi-pension, du 31 octobre au 5 novembre 2022.

Une réduction de 59 euros sera accordée aux Harnésiens.

Le coût total de la formation, sans réduction, est de 399 euros pour la formation générale et de 350 euros pour la formation d'approfondissement.

Informations et inscriptions : Service Enfance-Jeunesse - 03.21.79.42.79 - enfance-jeunesse@ville-harnes.fr

LA FÊTE FORAINE EST DE RETOUR !



Roulez jeunesse ! La fête foraine se déroulera du 24 au 27 septembre prochain sur la Grand' Place de notre ville. De nombreux manèges et autres stands de confiseries vous attendent dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



EXPRESSIONS POLITIQUES

Pendant que le RN Harnésien fait de la politique politicienne autant stérile qu'inutile, la majorité agit !

Début Août, Notre Maire, Philippe Duquesnoy et les membres de l'exécutif municipal ont ainsi interpellé Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais au sujet des tapages nocturnes que subissaient certains de nos concitoyens.

En effet, alors qu'en ces temps caniculaires les fenêtres des chambres doivent rester ouvertes, le droit de chacun au sommeil et au juste repos réparateur des efforts de la journée est de plus en plus souvent rendu impossible par des insomniaques souvent alcoolisés ou de dealers tenant «boutique» à nos fenêtres, hantant les nuits des riverains par un incessant tapage qui finit par s'apparenter à du terrorisme sonore.

Chaque lundi nous sommes assaillis de plaintes d'Harnésiens qui n'ont pu fermer l'œil du week-end, nous rapportant, furieux, que leurs appels téléphoniques à la Police Nationale, au 17 sont restés sans réponse.

Sensibles à leur colère face à ces carences, nous leur expliquons que la solution n'appartient pas aux seules Autorités Municipales, qui, pour ce qui leur revient dans le domaine de la tranquillité publique, ont pris toute leur part en créant la Police Municipale, en investissant des sommes conséquentes dans la vidéo protection, en prenant des arrêtés ad hoc, etc.

C'est pourquoi, il est grand temps que la Police Nationale puisse prendre en compte ces troubles récurrents et fasse quelque chose comme, a minima, effectuer des patrouilles pour contrôler, verbaliser et disperser ces personnes qui créent des gênes nocturnes sur la Voie Publique.

La Majorité Municipale constate à son grand regret que

la lutte contre ces nuisances ne semble plus être une mission priorisée par la Police nationale contrainte à faire des choix stratégiques pour pallier le manque d'effectif et considère qu'elle a le devoir d'alerter solennellement et avec force les Autorités de l'État pour les placer devant leurs responsabilités et les obliger à prendre les dispositions utiles à mettre fin à ces désordres comme du reste.

Nous poursuivrons quant à nous nos efforts et, entre autres actions, lancerons prochainement la mise en place de la procédure de Rappel à l'Ordre.

Heureusement, la période estivale ne saurait se limiter à ces fauteurs de troubles. Et lorsque l'on voit les catastrophes et dérèglements climatiques qui ont touché l'ensemble de notre pays, nous pouvons nous satisfaire que notre belle commune aie été épargnée. Nous pouvons nous réjouir de disposer de parcs et espaces naturels, parmi lesquels le Bois de Florimond et les Berges de la Souchez, où notre population a pu se rafraîchir et disposer de lieux de promenade à proximité.

Enfin, nous félicitons l'ensemble des équipes qui ont permis à nos enfants de passer de belles vacances au sein des accueils de loisirs, en toute sécurité et souhaitons à toutes et tous, une excellente rentrée !

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Alors que le pouvoir d'achat de nos compatriotes est en berne et que le coût de la vie est de plus en plus élevé, Philippe DUQUESNOY a tout simplement décidé, lors d'un précédent conseil municipal, d'augmenter les tarifs de cantine, de garderie et des centres de loisirs. Nous avons alors dénoncé ce hold-up commis par le groupe majoritaire !

Nous souhaitons une très bonne rentrée aux élèves et étudiants Harnésiens qui reprennent la route de l'école et formons envers eux tous nos vœux de réussite pour cette année scolaire.

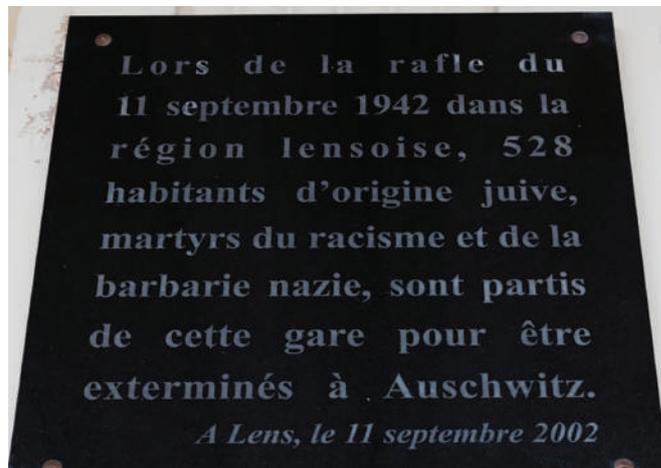
Rassemblement pour Harnes

BONNE RENTRÉE À TOUS malgré les difficultés qui s'accumulent

HONTE AU RN de LE PEN qui se prétend être le défenseur des classes populaires et vote à l'Assemblée, MAIN DANS LA MAIN AVEC LES MACRONISTES, pour des mesures insuffisantes et contre la hausse du SMIC

Harnes, construisons le changement !

LA TRAQUE ANTISÉMITES EN FRANCE PENDANT L'OCCUPATION



Loja Mandel gazée à Auschwitz / Simon Weitz rescapé d'Auschwitz / La plaque commémorative en gare de Lens

Le 20 janvier 1942, à Wannsee dans la banlieue de Berlin, se tient une conférence réunissant des membres des plus hautes instances du troisième Reich, de la SS et du parti nazi. Ces derniers doivent «plancher» sur l'organisation de la «Solution finale de la question juive» qu'Hitler a exigée et qui se concrétisera par un véritable génocide entraînant la mort cruelle de près de 6 millions de Juifs.

Déjà, «la nuit de cristal» de novembre 1938, n'avait fait que confirmer l'aversion des nazis à l'égard des Juifs de leur pays, certains d'entre eux intégrant les premiers camps de concentration allemands. On pouvait donc aisément déjà imaginer qu'ils n'en resteraient pas là mais l'ampleur des persécutions qui commencèrent alors restait inimaginable...

En France, peu après l'armistice du 22 juin 40, dès septembre, une ordonnance allemande oblige les personnes de confession juive à se faire recenser rapidement ; suivent alors les premières mesures du gouvernement de Vichy collaborationniste qui leur interdira l'exercice de certaines professions.

Déjà, en mars et mai 1941 près de 8000 Juifs avaient été arrêtés et internés. Des déportations ponctuelles commenceront en mars 42 vers Auschwitz, peu avant l'obligation du port de l'étoile jaune, fin mai.

Quelques mois plus tard, le 16 juillet 1942, à Paris commence la rafle dite «du Vel d'Hiv». 13152 juifs dont 4125 enfants seront extraits de leur domicile, en pleine nuit, puis parqués au Vélodrome d'hiver ou emmenés dans des camps d'internement, à Drancy notamment, avant d'être conduits dans les camps d'extermination par trains.

Amis du Vieil Harnes

**Au mois de septembre 2002, dans le Bassin Minier, une plaque commémorative sera apposée sur un mur du quai de la gare de Lens.*

Deux mois après la rafle parisienne, ce sera au tour des ressortissants de la communauté juive de notre région d'être touchés.

Le 11 septembre 1942, dès 3 heures du matin, des agents de la police française, en lien avec la Feldgendarmarie procèdent à l'arrestation, dans le Nord et le Pas-de-Calais de Juifs «étrangers» ou «dénaturalisés». Sans ménagement aucun, il leur est ordonné de quitter leur domicile avec leurs enfants. Ils seront acheminés à la gare de Lille et rejoints par un train venant de la gare de Lens^{oo}, regroupant des personnes rafles dans les communes du Bassin Minier. Parmi celles-ci trois habitants de Harnes, Loja et Bella Mandel ainsi que Simon Weitz appréhendés dans la matinée.

Des cheminots réussiront à exfiltrer des enfants tandis que des policiers prévenaient des familles ou des voisins, permettant aux Juifs de se cacher chez eux.

Regroupés le lendemain à Malines, en Belgique, ils seront ensuite embarqués vers Auschwitz avec des Juifs belges rafles eux aussi. Au total, ce convoi de 1048 personnes dont 299 enfants arrivera après deux jours d'un trajet interminable : 717 d'entre eux, femmes, enfants, vieillards, seront gazés dès leur arrivée.

En trois ans, sur le territoire français, non moins de 75 convois de ce type seront partis vers l'Allemagne et la Pologne occupée, faisant plus de 75 000 morts.

Connus, ces méfaits, prendront du temps à être reconnus officiellement par l'Etat français. Après la guerre, ses représentants successifs considéraient que le régime de Vichy n'était pas «la France». Ce n'est qu'en 1995 que le Président de la République de l'époque, Jacques Chirac, reconnaîtra la part de responsabilité de notre pays dans ces déportations abominables.

Samedi 08 octobre 2022 de 10h à 17h

MARCHÉ DES TERROIRS ET DE L'ARTISANAT

sur le parvis et le parking du CCAS
Chemin de la 2^{ème} voie

Organisé par le CCAS et la ville de Harnes



A l'occasion de la Semaine Bleue

- Plus de 20 exposants
- Animations
- Chichis et boisson chaude offerts aux 60 ans et +
- Tirage au sort du parrain et de la marraine de la Semaine Bleue 2022

Plus d'informations à venir sur
le site <https://www.ville-harnes.fr>


Harnes
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

OCTOBRE

1 CHANTONS AVEC CETA RADIO

Concours de chant
Salle Kraska, complexe A. Bigotte
A partir de 12h
Inscriptions 8€ (jeunes 11/17 ans, adultes 18/50 ans, seniors +50 ans) sur www.evenement.cetaradio.fr
Renseignements : concourschant@cetaradio.fr
Entrée : gratuite sur réservation, 5€ sur le place le jour du concours. Réservations sur cetaradio.fr avant le 25/09

VOLLEY FÉMININ ÉLITE

VCH/Mougins
Salle Maréchal, à 19h

2 SALON DU LIVRE ET DU BIEN-ÊTRE

Céta Radio
Salle Kraska, complexe A. Bigotte
De 10h à 18h
Renseignements : brigitte@cetaradio.fr
Tél. : 07 51 93 11 83

8 MARCHÉ DES TERROIRS ET DE L'ARTISANAT

CCAS et la ville de Harnes
Sur le parvis et le parking du CCAS, Chemin de la 2^{ème} voie
De 14h à 17h

VOLLEY MASCULIN ÉLITE

HVB/Cesson Volley St Briec Côte d'Armor
Salle Maréchal, à 20h

HANDBALL N1

HHBC / Rennes Métropole HB
Complexe Bigotte, à 20h

9 MARCHÉ AUX PUCES

Amicale des Communaux
Grand' Place, de 8h à 13h
Permanences à la salle des fêtes, les 28 et 30/09, de 17h15 à 18h30 ; le 29/09, de 17h15 à 19h ; le 01/10, de 10h à 12h ; les 04 ou 06/10, de 17h15 à 18h30 ; le 05/10, de 17h15 à 19h

15 BAL COUNTRY

Retraite Sportive de la Gohelle
Salle des fêtes, de 19h à 1h
Tarif : 4€ / gratuit -12 ans
Animé par Guillaume. Buvette et petite restauration sur place
Infos et inscriptions : 06 31 97 28 05 ou marieclaire.couvreur@sfr.fr

WATERPOLO

SNH/Taverny
Piscine Marius-Leclercq, à 20h



AGENDA

SITE : www.ville-harnes.fr
FACEBOOK : Harnes
INSTAGRAM : #Harnesmaillage

SEPTEMBRE

10 TIR À L'ARC : JOURNÉE PORTES OUVERTES

Amicale Laïque de Tir à l'Arc
De 9h à 12h et de 14h à 18h
Ecole Diderot

15 20 OCT SI LES CARTES MURALES POUVAIENT PARLER

Exposition au Musée de l'Ecole et de la Mine
Visible les mardis et jeudis, de 14h à 18h, dans la salle audio-visuelle du Musée

17 VISITE CYCLO TOURISTIQUE

Association CPIE Chaîne des Terrils
Passage par la Chaîne des Terrils
Inscription obligatoire en ligne ([https://www/chainedesterrils.eu](https://www.chainedesterrils.eu))

HANDBALL N1

HHBC / Chambray Touraine Handball
Salle Maréchal, à 20h30

17 18 JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Musée d'Histoire et d'Archéologie ainsi que le Musée de l'Ecole et de la Mine
Toutes les infos en page 8

24 VOLLEY MASCULIN ÉLITE

HVB/Grenoble
Salle Maréchal, à 20h

OUVERTURE SAISON CULTURELLE

Municipalité
Toutes les infos en page 8

WATERPOLO

SNH/Bordeaux
Piscine Marius-Leclercq, à 20h

24 27 DUCASSE

Grand'Place



Du 07/09 au 13/09

DE L'AUTRE CÔTÉ DU CIEL

(1h40) A partir de 6 ans

Mercredi 07 - 15h **Ciné Goûter**
Samedi 10 - 15h
Dimanche 11 - 18h

RUMBA LA VIE (1h43)

Mercredi 07 - 10h
Vendredi 09 - 18h
Samedi 10 - 18h
Dimanche 11 - 15h
Mardi 13 - 18h

NOPE (2h10)

Avertissement

Mercredi 07 - 18h
Vendredi 09 - 21h
Samedi 10 - 21h
Mardi 13 - 21h

Du 14/09 au 20/09

LE VISITEUR DU FUTUR (1h42)

Mercredi 14 - 15h
Vendredi 16 - 21h
Samedi 17 - 15h
Dimanche 18 - 18h
Mardi 20 - 18h

TROIS MILLE ANS à T'ATTENDRE (1h48)

Mercredi 14 - 10h
Vendredi 16 - 18h
Samedi 17 - 18h
Dimanche 18 - 15h

BEAST (1h33)

Mercredi 14 - 18h
Samedi 17 - 21h
Mardi 20 - 21h

Du 21/09 au 27/09

LES DÉMONS D'ARGILE (1h30)

A partir de 8 ans

Mercredi 21 - 15h **Ciné Mioche**
Dimanche 25 - 15h
Mardi 27 - 18h

EVERYTHING EVERYWHERE ALL AT ONCE (2h19)

Mercredi 21 - 10h
Mercredi 21 - 18h
Dimanche 25 - 18h
Mardi 27 - 21h



N° agrément CNC : 5 19 13 72

Tarifs :

Plein tarif : 5€ - Tarif réduit* : 4€
Mercredi, ciné vacances : 3,30€
Groupe (à partir de 8) : 2,70€
Participation de 1€ pour le Ciné-Goûter

Notes :

* -18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et AAH, étudiants, Pass' Culture Municipal (justifier avant encaissement). Pièce d'identité obligatoire.